

Informations de base

2024/2927(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Précision des informations que certaines entités financières doivent inclure dans la notification de leur intention de fournir des services sur crypto-actifs

Subject

2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières

2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes

2.50.10 Surveillance financière

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Portail de documentation

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2024)06903	31/10/2024	
Document annexé à la procédure	C(2025)0686	28/01/2025	